

Le secret de la confession

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 142

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toilette. — La toilette consiste à nettoyer, à brosser les parties aériennes de l'arbre.

Armé d'une brosse rude ou d'un râcloir, on gratte et l'on fait tomber les mousses, les lichens, les écailles, les vieilles écorces qui nuisent au fonctionnement régulier des organes et servent de repaires aux insectes ; on nettoie à vif les cavités, les crevasses, les chan- cres.

La tige et la ramure étant ainsi rafraîchies, un bain complètera ces premiers soins hygié- niques. On devra badigeonner à la brosse ou au tampon avec un lait de chaux additionné de sulfate de fer et une faible portion d'ocre ou d'argile.

Comme soins complémentaires nous conseil- lons de :

Dégager la terre au collet de l'arbre, sur un rayon assez étendu qui peut atteindre 4 mètres, soit 2 mètres de diamètre. Plus on s'éloigne du tronc, plus profond on peut creuser. Décou- vrir les racines principales sans les blesser ni les couper.

Nourriture. — Comblent la tranchée par un compost de bonnes terres végétales râclées à la surface du potager ou du fleuriste, ou sous bois. Mélanger, s'il est possible, des amendements fermentescibles comme en produit la mise en tas préalable de la gadoue, du sable de rivière, des balayures des feuillages, des chiffons, des curures d'étangs ou d'étables, des dé- bris animaux ou végétaux bien réduits, enfin de tous les éléments fortifiants qui peuvent manquer au sol naturel. Arroser au purin copieusement et sans hésiter.

Cette triple opération sera pratiquée en même temps avant la fin de l'hiver.

Une fois le réveil de la sève, au printemps, il ne sera pas inutile de cultiver, de labourer le sol pour l'ouvrir aux influences atmosphé- riques, et de rectifier les petites négligences de taille qui viendraient à se présenter.

Cette année surtout, les pommes dans nos vergers sont abondantes. Le pommier est un arbre précieux, convenant admirablement à notre climat. Il est bon d'en parler plus spécia- lement.

L'espacement à donner aux arbres fruitiers dans le verger varie, selon la ferme du terrain, depuis 6 jusqu'à 12 et 18 mètres, dans tous les sens, en quiconque, sauf dans les terres la- bourées. Les pommiers dont la tête est plutôt pyramidale que ronde ou déprimée conviennent mieux, parce qu'ils ombragent moins et que leurs branches sont moins à la portée des bes- tiaux et moins secouées par le vent. La dis- tance doit être calculée généralement de ma- nière qu'à l'équinoxe du printemps chaque arbre puisse être atteint par les rayons du so- leil, dès huit heures du matin, c'est-à-dire que cette distance doit être de 16 à 18 mètres de l'Est à l'Ouest et de 7 à 9 mètres du midi au nord. Ainsi faites, les plantations ne sont nul- lement nuisibles à la production de l'herbe ; l'air peut lignifier leurs pousses et le soleil parfumer leurs fruits. La meilleure disposition à leur don- ner est l'ouverture de rangées vers le midi, afin que les rayons du soleil se projettent alors entre toutes les lignes d'arbres.

Quand les plantations sont exposées aux vents violents, elles doivent être moins espacées pour qu'elles puissent se protéger mutuelle- ment.

Chaque fosse, sauf le mode ordinairement préférable des tranchées continues ou de plan- tations en buttes, sera creusée circulairement large de 1 m. 50 et profond seulement de 60 à 70 centimètres, sans entamer le sous-sol tuf- feux ou argileux, assez longtemps à l'avance pour que la terre reçoive les influences de l'air

et du soleil et soit disposée à fournir des vivres assimilables aux racines. Les fosses rondes sont préférables à celles carrées, puisque les racines d'un arbre ne prennent jamais la forme carrée. Il faut remuer le fond de la fosse à une pro- fondeur de 20 centimètres, afin que le sous- sol, s'il n'est pas tulleux, reçoive aussi l'influence fertilisante de l'atmosphère. On fera trois tas composés séparément de la terre de la surface, de celle du milieu, puis de celle du fond ; on y mèlera de la chaux en poudre ou de la marne, surtout dans les terrains qui manquent de cal- caire, et on aura soin en plantant de mettre d'abord en forme de monticule, sous les racines de l'arbre, des déc ombres, gazons hachés menu, la terre du milieu ensuite, une partie provenant de celle de la surface par dessus les racines, l'autre partie qu'on recouvre avec la terre du fond, à laquelle on mêle deux tourteaux de ca- meline ou de colza, réduits en poudre, par brouettée de terre : sous cette dernière terre on jettera une couche de vieux fumier de vache ou de porc, du terrau, de la vase de fossés ayant longtemps séché à l'air, des déchets de laine, de cornes, d'os, de crins, et de préférence enfin des engrais lents à se décomposer. Il vaudrait mieux jeter au loin, à l'entour de la fosse, la terre du milieu et celle du fond, pour y substi- tuer de la bonne terre végétale, prise auprès de la fosse ou ailleurs. Ces engrais seront mis particu- lièrement à l'endroit de l'extrémité des ra- cines qui, seules, puisent la nourriture souter- raine de l'arbre, en évitant qu'ils soient frais et en contact immédiat avec elles, car du fumier susceptible de fermenter promptement engen- dre la rouille et plus tard des chancres. Il sera bon de mêler à la terre un peu de charbon de bois écrasé et quelques amendements, tels que tour- teaux, cendres râclées de route, noir animal, suie, feuille de pommiers et tannin réduits en terrau, ou le compost dont nous parlerons plus tard au chapitre des *amendements spé- ciaux*, et d'arroser aussitôt après la plantation, si le temps n'est pas à la gelée, afin que le tout légèrement tassé se trouve en contact avec les racines qui en profiteront.



HÉLÈNE

La nouvelle reine d'Italie.

Le secret de la confession

Il y a environ trois mois, une grande dame, portant un nom connu, venait es- sayer une robe chez un couturier de la rue de la Paix à Paris.

Pour faciliter la besogne des essayeuses, elle déposa ses bracelets et ses bagues, d'une valeur de 12.000 fr., dans son réti- cule qu'elle plaça sur une petite planchette du salon.

En rentrant chez elle, une heure plus tard, Mme la comtesse de X... constata qu'elle avait oublié son sac rue de la Paix. Elle revint précipitamment chez le coutu- rier. Il était déjà trop tard. On chercha le sac partout. Il resta introuvable ; on l'avait volé.

M. Pécard, commissaire de police du quartier Gaillon, fut prévenu de l'aventure. Son enquête, conduite sur place, ne donna aucun résultat. Interrogées les unes après les autres, les employées affirmèrent ne s'être aperçues de rien.

En désespoir de cause, le magistrat fit mettre opposition, au Mont-de-Piété et chez les bijoutiers, sur les bijoux dérobés à Mme de X... Mais personne ne tenta de les en- gager ou de les vendre.

Depuis longtemps, M. Pécard avait classé cette affaire lorsque, hier matin, il reçut la visite du premier vicaire d'une des paroisses les plus importantes de Paris :

— N'avez-vous pas reçu, au mois de juin dernier, lui demanda l'ecclésiastique, une plainte relative au vol d'un sac contenant des bijoux et appartenant à M^{me} de X... ?

Sur la réponse affirmative du commissaire, le vicaire ouvrit un petit paquet qu'il tenait à la main.

— Eh bien ! ce sac le voici, dit-il. J'ai été chargé, par une de mes pénitentes, de le restituer en employant, pour cela, votre intermédiaire.

M. Pécard, très surpris, demanda quel- ques explications au vicaire sur cette resti- tution ; mais celui-ci ne put le satisfaire, et répondit que le secret de la confession ne lui permettait pas de donner ces explica- tions.

Aussitôt après le départ du vicaire, M. Pécard s'est rendu chez M^{me} de X... qui fut aussi étonnée qu'heureuse de rentrer en possession des bijoux qu'elle n'espérait plus revoir. Cette anecdote est authentique.

LE CYCLONE DU TEXAS

Le *Pays* a déjà donné des détails sur cette épouvantable catastrophe presque sans pré- cédents. D'après les nouvelles qui sont ap- portées de Galveston le nombre des victimes, dans la ville même, n'est pas inférieur à un millier. Quant aux dommages matériels, ils seraient encore plus élevés qu'on ne l'a dit d'abord.

Des milliers de morts dans la campagne.

On n'aura jamais la liste complète des morts. Des familles entières ont disparu, et il y en a peu qui n'aient perdu un ou plu- sieurs membres. Sur la plage seulement, on a trouvé près de quatre cents cadavres. Quatre vapeurs anglais et un norvégien se sont échoués.

Un témoin raconte que cinquante person- nes ont péri dans la même maison. Huit ma- lades seulement ont pu s'échapper de l'hô- pital de Sainte-Marie où il y en a rarement moins d'une centaine. On croit que plusieurs soldats de la compagnie stationnée à San- Jacintho ont péri.

A Virginio-Point, la grève est parsemée de pianos et de meubles provenant des mai- sons de Galveston. Tous les points situés entre cette ville et la terre ferme sont rava-